



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

### SÉANCE ORDINAIRE

**DATE :** Mardi 21 avril 2020  
**HEURE :** 19 h 30  
**LIEU :** Téléconférence ZOOM

**Sont présents :** ALLEN Anthony, représentant de Brome  
BEAUREGARD Sylvie, mairesse de Cowansville  
BELLEFROID Martin, maire de Pike River  
BOULIANNE Jean-Yves, représentant de Farnham  
BURCOMBE Richard, maire de Lac-Brome  
DIONNE-RAYMOND Sylvie, mairesse d'East Farnham et préfète suppléante  
DROLET Jacques, maire de Bolton-Ouest  
GRAVEL Guy, maire d'Abercorn  
JANECEK Pierre, maire de Dunham  
LAFRANCE Michel, maire de Sutton  
LÉVESQUE Jean, maire de Frelighsburg  
LÉVESQUE Yves, maire de la Ville de Bedford  
MARTEL Dominique, mairesse de Saint-Ignace-de-Stanbridge  
NEIL Steven, maire de Brigham  
PHOENIX Laurent, maire de Sainte-Sabine  
RIOUX Gilles, maire de Stanbridge Station  
ST-JEAN Gilles, maire du Canton de Bedford  
TÉTREAU Daniel, maire de Notre-Dame-de-Stanbridge  
VAUGHAN Greg, maire de Stanbridge East  
VILLENEUVE Louis, maire de Bromont

**Est absente :** ROSETTI Caroline, mairesse de Saint-Armand

**Formant quorum** sous la présidence de monsieur Patrick Melchior, préfet et maire de Farnham.

**Sont également présents :** messieurs Robert Desmarais, directeur général, Denis Beauchamp, directeur du développement économique du CLD, Francis Dorion, directeur général adjoint, madame Nathalie Grimard, directrice du service de la gestion du territoire et le greffier, M<sup>e</sup> David Legrand, agissant aux présentes à titre de secrétaire d'assemblée.

### ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Première période de questions du public
3. Adoption du procès-verbal du 17 mars 2020
4. Actualités du CLD
  - 4.1. Mission économique au Danemark
  - 4.2. Bilan de la symbiose industrielle de Brome-Missisquoi
  - 4.3. Appui du conseil au dépôt du projet de symbiose Brome-Missisquoi au prix des collectivités durables de la FCM
  - 4.4. Campus école des entrepreneurs du Québec
  - 4.5. Invitation à l'AGA du CLD le 28 avril à 16 h par Zoom
5. Transfert au CLD - FLI : Fonds régulier du FLI
6. COVID-19 :
  - 6.1. État de la situation au 21 avril 2020
  - 6.2. Continuité des services de la MRC et du CLD
  - 6.3. Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises
    - 6.3.1. Ratification de l'autorisation de signature du contrat de prêt du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises dans le cadre des Fonds locaux d'investissement
    - 6.3.2. Détermination des entreprises admissibles à l'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (COVID-19) : Adoption du processus d'autorisation
    - 6.3.3. Demande d'enveloppe additionnelle dans le cadre du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises
  - 6.4. Remerciement aux bénévoles locaux, aux travailleurs essentiels et aux personnes intervenants au soutien des personnes atteintes de la COVID-19
  - 6.5. Suivi sur la situation des pompiers à temps partiel et des élus municipaux
  - 6.6. Comité ad hoc COVID-19 organismes communautaires du 26 mars et du 2 avril 2020
7. Présentation d'un vidéo par le maire de Frelighsburg : Festi'bois 2019
8. Gestion de matières résiduelles :
  - 8.1. Présentation du nouveau service GMR de la MRC et du CLD
  - 8.2. Ouverture de l'écocentre régional à la RIGMRBM le 20 avril
  - 8.3. Ouverture des écocentres locaux : à discuter
9. Aménagement du territoire
  - 9.1. Aménagement du cours d'eau sans désignation - Rue Chantal à Dunham
  - 9.2. Demande d'avis CPTAQ - Dossier 427432 (Farnham)
  - 9.3. Compte-rendu de la Table logement du 21 avril



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

10. Transport collectif et adapté
  - 10.1. Recommandation au conseil : Octroi d'un mandat de service et d'accompagnement en mobilité durable
11. Prolongation du programme Mobilisation Diversité pour six (6) mois
12. Adoption du Rapport annuel d'activités du Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC Brome-Missisquoi (année 2019)
13. Comité administratif
  - 13.1. Rapport de la séance extraordinaire du comité administratif du 23 mars 2020
  - 13.2. Rapport de la séance extraordinaire du comité administratif du 24 mars 2020
  - 13.3. Rapport de la séance extraordinaire du comité administratif du 30 mars 2020
    - 13.3.1. COVID-19 : Demande aux municipalités de retirer leurs dossiers de vente pour défaut de paiement des taxes 2020
    - 13.3.2. COVID-19 : Report du paiement des quotes-parts pour certaines municipalités
  - 13.4. Rapport de la séance extraordinaire du comité administratif du 1<sup>er</sup> avril 2020
  - 13.5. Rapport du comité administratif du 3 avril 2020
    - 13.5.1 Comptes à payer au 2 avril 2020
    - 13.5.2 Recommandation au conseil : Ratification de la signature de l'avenant 2020-1 au contrat de prêt portant sur l'augmentation du prêt consenti à la MRC
  - 13.6. Rapport de la séance extraordinaire du comité administratif du 7 avril 2020
    - 13.6.1 Rémunération des maires durant la crise
    - 13.6.2 Octroi d'un mandat à Olix pour une plateforme web pour l'achat local
    - 13.6.3 Octroi d'un mandat à Markego pour une plateforme web pour l'achat local en agroalimentaire
  - 13.7. Rapport de la séance extraordinaire du comité administratif du 8 avril 2020
  - 13.8. Rapport de la séance extraordinaire du comité administratif du 15 avril 2020
    - 13.8.1 Accélération du déploiement de la fibre optique
    - 13.8.2 Report – Distribution des arbustes 2020
    - 13.8.3 COVID-19 : Frais de gestion avril 2020 - Écocentre régional Brome-Missisquoi
14. Demande au MAMH afin de permettre en permanence la participation aux séances des conseils municipaux et des comités par tout moyen de communication
15. Calendrier des réunions des comités de la MRC pour les mois d'avril et mai 2020
16. Correspondances
17. Questions diverses : \_\_\_\_\_
18. Deuxième période de questions du public
19. Levée de la séance

224-0420

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE JANECEK  
APPUYÉ PAR SYLVIE BEAUREGARD  
ET RÉSOLU :**

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le sujet « Questions diverses » ouvert.  
**ADOPTÉ**

### PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Une citoyenne de Bromont a adressé une question écrite au conseil :

**Question :** « *Que pouvez-vous faire pour rattraper ou compenser les retards accumulés dans le déploiement de la fibre optique dans Brome-Missisquoi, voire accélérer ce déploiement ?* »

**Réponse :**

Le préfet indique que les membres du conseil en parleront plus tard lors de la séance et qu'une réponse sera envoyée à la dame.

225-0420

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 MARS 2020

**IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-YVES BOULIANNE  
APPUYÉ PAR MICHEL LAFRANCE  
ET RÉSOLU :**

D'adopter le procès-verbal de la séance du 17 mars 2020 tel que rédigé.

**ADOPTÉ**



N° de résolution  
ou annotation

226-0420

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

### ACTUALITÉS DU CLD

#### MISSION ÉCONOMIQUE AU DANEMARK

Madame Oriana Familiar fait un compte rendu de la mission économique au Danemark. Elle traite notamment des faits saillants de la mission, des opportunités possibles pour la région en matière de biométhanisation, de symbiose industrielle et d'écocentres.

#### BILAN DE LA SYMBIOSE INDUSTRIELLE DE BROME-MISSISQUOI

Madame Familiar fait également un bilan de la symbiose industrielle de Brome-Missisquoi entre 2014 et 2019. Notamment :

- Plus de 370 entreprises y ont pris part;
- Il y a eu création et maintien de plus de 900 échanges de ressources;
- Il y a eu valorisation de plus de 8 700 tonnes métriques de matières résiduelles;
- Il y a eu formation continue de plus de 400 employés;

#### APPUI DU CONSEIL AU DÉPÔT DU PROJET DE SYMBIOSE BROME-MISSISQUOI AUX PRIX DES COLLECTIVITÉS DURABLES DE LA FCM

**CONSIDÉRANT** que depuis 2001 la Fédération canadienne des municipalités (FCM) reconnaît les initiatives environnementales les plus novatrices des municipalités et villes canadiennes par la remise de Prix des collectivités durables de la FCM;

**CONSIDÉRANT** que les projets proposés doivent découler de technologies de pointe et de pratiques exemplaires reproductibles à l'échelle du pays;

**CONSIDÉRANT** que le Projet de Symbiose Brome-Missisquoi, soutenu par le CLD, souhaite soumettre sa candidature au prix en tant qu'initiative avant-gardiste, car ses résultats sont concluants et correspondent aux exigences du prix;

**CONSIDÉRANT** que les gagnants seront honorés lors de la Conférence sur les collectivités durables à St-John's, Terre-Neuve-et-Labrador, le 20-22 octobre 2020;

**CONSIDÉRANT** que la FCM offre de payer les coûts d'inscription à la conférence et certains frais liés au déplacement des lauréats qui voyagent à l'extérieur de leur région;

**CONSIDÉRANT** que la date limite pour déposer une candidature au prix est le jeudi 30 avril;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR ANTHONY ALLEN  
APPUYÉ PAR SYLVIE DIONNE-RAYMOND  
ET RÉSOLU :**

D'appuyer le dépôt de projet de Symbiose industrielle de Brome-Missisquoi pour les Prix des collectivités durables 2020 de la FCM.

**ADOPTÉ**

#### CAMPUS ÉCOLE DES ENTREPRENEURS DU QUÉBEC

Une vidéo est présentée à l'attention des membres du conseil relativement à une allocution de madame Isabelle Charest, députée provinciale de Brome-Missisquoi, laquelle souligne notamment sa fierté de voir la région de Brome-Missisquoi recevoir un campus de l'*École des entrepreneurs du Québec*. La députée souligne également la vision de l'équipe du CLD et le fait que celui-ci est un « moteur de croissance pour le développement économique de la région ».

Par ailleurs, Monsieur Beauchamp indique notamment que des nouvelles devraient être obtenues ce printemps quant à la mise sur pied du campus.



N° de résolution  
ou annotation

227-0420

**Procès-verbal du conseil de la  
Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi**

**INVITATION À L'AGA DU CLD LE 28 AVRIL À 16 H PAR ZOOM**

Monsieur Beauchamp lance l'invitation à l'AGA du CLD le 28 avril à 16 h. Celle-ci se déroulera par téléconférence ZOOM. Des maires, administrateurs et journalistes y participeront.

**TRANSFERT AU CLD – FLI : FONDS RÉGULIER DU FLI**

**IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL TÉTREAULT  
APPUYÉ PAR LAURENT PHOENIX  
ET RÉSOLU :**

D'autoriser le transfert de la somme de 300 000 \$ reçue du *ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation* au CLD dans le cadre du fonds régulier du Fonds local d'investissement.

**ADOPTÉ**

*Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.*

**COVID-19**

**ÉTAT DE LA SITUATION AU 21 AVRIL 2020**

Les membres du conseil font l'état de la situation de la COVID-19 en date du 21 avril 2020.

Au niveau de la continuité des services de la MRC et du CLD, Monsieur Desmarais explique que les employés sont pour la plupart en télétravail. Par ailleurs, Monsieur Desmarais indique que les nouveaux cas confirmés, les hospitalisations et les décès sont stables depuis une dizaine de jours et il indique que le taux de guérison de la COVID-19 sur le territoire de la MRC Brome-Missisquoi est de 38 % des cas confirmés. Ces chiffres se basent sur la moyenne de l'Estrie.

Monsieur Melchior souligne les bons coups dans les municipalités de la MRC.

Monsieur Lafrance évoque notamment la situation favorable des CHSLD de la région, ainsi que le transfert vers la Ville de Sherbrooke des personnes hospitalisées ayant des cas positifs de la COVID-19.

Monsieur Drolet annonce l'ajout de patrouille supplémentaire par la Sûreté du Québec dans le contexte de l'ouverture de la chasse aux dindons, le tout, afin notamment d'empêcher la propagation de la COVID-19.

**AIDE D'URGENCE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES**

Monsieur Beauchamp fait une introduction relativement à l'annonce par le *Gouvernement du Québec* du programme *Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises*. Notamment, des prêts et/ou garanties de prêts allant jusqu'à 50 000 \$ à un taux de 3 % d'intérêt seront offerts aux entreprises de la région.

228-0420

**RATIFICATION DE L'AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT DE PRÊT DU  
PROGRAMME AIDE D'URGENCE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DANS  
LE CADRE DES FONDS LOCAUX D'INVESTISSEMENT**

**CONSIDÉRANT** la situation économique actuelle causée par la pandémie de la COVID-19;

**CONSIDÉRANT** les annonces gouvernementales d'aides offertes aux entreprises dans ce contexte;

**CONSIDÉRANT** que le Gouvernement du Québec a fait l'annonce du programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises dans le cadre des fonds locaux d'investissement;



N° de résolution  
ou annotation

229-0420

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

**CONSIDÉRANT** que la MRC Brome-Missisquoi recevra la somme de 941 202 \$ à titre de prêt sans intérêt afin notamment d'assurer l'octroi et la gestion des aides financières aux entreprises dans le cadre de ce programme;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES DROLET  
APPUYÉ PAR MARTIN BELLEFROID  
ET RÉSOLU :**

D'entériner la signature par le préfet du contrat de prêt du programme aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises dans le cadre des fonds locaux d'investissement.

D'informer le *ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation* que la MRC Brome-Missisquoi délègue la gestion dudit fonds au CLD de Brome-Missisquoi en vertu de l'entente existante entre la MRC et le CLD. Par conséquent, la MRC ne juge pas nécessaire de modifier ladite entente.

De confirmer que les décisions relatives à ces prêts seront prises en fonction d'une procédure d'analyse accélérée par une équipe interne du CLD et approuvée par le CA du CLD et non par le comité d'investissement commun.

D'autoriser le transfert des sommes reçues et/ou à recevoir du *ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation* au CLD dans le cadre du programme aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises dans le cadre des fonds locaux d'investissement.

**ADOPTÉ**

### **DÉTERMINATION DES ENTREPRISES ADMISSIBLES** **À L'AIDE D'URGENCE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (COVID-19) :** **ADOPTION DU PROCESSUS D'AUTORISATION**

**CONSIDÉRANT** que le gouvernement provincial a mis sur pied un Fonds d'aide d'urgence aux PME et que la MRC Brome-Missisquoi a signé une entente de prêt avec celui-ci pour un montant de 941 202 \$ concernant ledit fonds;

**CONSIDÉRANT** que la gestion dudit fonds pour Brome-Missisquoi est déléguée par la MRC au CLD ;

**CONSIDÉRANT** que la MRC convient du processus d'analyse et d'approbation des demandes suivant, à savoir :

#### **1) Analyse**

Personnes responsables : René Beaulieu, Rafaël Gendron ou Justin Francis

Actions :

- 1.1 Tous les formulaires et annexes sont lus
- 1.2 Validation de l'admissibilité
- 1.3 Questions et précisions demandées à l'entreprise (au besoin)
- 1.4 Analyse en 6 points : plan d'action, rentabilité, liquidités, qualité de l'information, impact socio-économique, importance de la mesure pour l'entreprise
- 1.5 Recommandation : non admissible (alors ne passe pas à l'étape 2), admissible refusé, admissible en suspens ou encore admissible approuvé

#### **2) Révision**

Personnes responsables : Denis Beauchamp ou Justin Francis (Justin ne fait pas les étapes 1 et 2 pour un même dossier)

Actions :

- 2.1 Tous les formulaires et annexes sont lus
- 2.2 Analyse en 6 points (voir 1.4)
- 2.3 Questions et discussion avec l'analyste (au besoin)
- 2.4 Recommandation : admissible refusé, admissible en suspens ou admissible approuvé

Si les recommandations entre #1 et #2 divergent, une discussion a lieu pour en arriver à un consensus.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

### 3) Portrait global

Personnes responsables : Denis Beauchamp, Justin Francis, Rafaël Gendron et René Beaulieu

Actions :

- 3.1 Prise de connaissance du portrait global (nombre de dossiers admissibles approuvés et en suspens, montant total, portrait géographique, etc.)
- 3.2 Élaboration d'une méthode de discrimination selon les critères d'analyse (s'il y a lieu)
- 3.3 Proposition des dossiers et des montants acceptés respectant l'enveloppe de 941 202 \$;

### 4) Approbation finale

Personne responsable : Robert Desmarais

Actions :

- 4.1 Analyse de la proposition globale
- 4.2 Modification à la proposition (s'il y a lieu)
- 4.3 Autorisation finale
- 4.4 Signature des contrats de prêt

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE BEAUREGARD  
APPUYÉ PAR DANIEL TÉTREULT  
ET RÉSOLU :**

D'adopter le processus d'analyse et d'approbation des demandes de prêts et que ledit processus soit appliqué sur les demandes de prêts soumises au Fonds d'aide d'urgence aux PME.

**ADOPTÉ**

230-0420

### **DEMANDE D'ENVELOPPE ADDITIONNELLE DANS LE CADRE DU PROGRAMME AIDE D'URGENCE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES**

**CONSIDÉRANT** la situation économique actuelle causée par la pandémie de la COVID-19;

**CONSIDÉRANT** que plus de 100 demandes d'informations d'entreprises ont été reçues en date de ce jour;

**CONSIDÉRANT** que le montant moyen demandé par les entreprises est de 35 000 \$ à 40 000 \$;

**CONSIDÉRANT** que le total des demandes en date du 15 avril 2020 est estimé à 2 485 000 \$ et que dans ces circonstances, l'enveloppe de 941 202 \$ est largement insuffisante afin de couvrir l'importante demande;

**CONSIDÉRANT** qu'il faut prévoir recevoir plusieurs nouvelles demandes et que nous estimons qu'une enveloppe totale d'au minimum 3,2 M\$ sera nécessaire;

**CONSIDÉRANT** que les entreprises ont besoin de cette aide de toute urgence;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR ANTHONY ALLEN  
APPUYÉ PAR JACQUES DROLET  
ET RÉSOLU :**

De demander au ministre de l'Économie et de l'Innovation d'accorder une enveloppe additionnelle de 2 300 000 \$ à la MRC Brome-Missisquoi dans le cadre du programme d'Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises.

De transmettre une copie de la présente résolution à madame Isabelle Charest, députée provinciale de Brome-Missisquoi.

**ADOPTÉ**



N° de résolution  
ou annotation

231-0420

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

### **REMERCIEMENTS AUX TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ, AUX BÉNÉVOLES, AUX TRAVAILLEURS ESSENTIELS ET AUX PERSONNES EN SOUTIEN DES PERSONNES ATTEINTES DE LA COVID-19**

**CONSIDÉRANT** l'excellent travail fait par les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux, les bénévoles, les travailleurs de services essentiels et les personnes en soutien des personnes atteintes de la COVID-19;

**CONSIDÉRANT** la résilience de la population dans l'observation des directives gouvernementales dans le contexte de la COVID-19;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES DROLET  
APPUYÉ PAR PIERRE JANECEK  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

De publier dans les médias locaux des remerciements pour tout le personnel du réseau de la santé et des services sociaux, des organismes communautaires et des bénévoles qui se dévouent pour aider les personnes atteintes de la Covid-19 et toutes les personnes qui ont besoin d'aide en cette période de pandémie.

De remercier également la population de faire preuve de résilience notamment dans l'observation des directives gouvernementales et dans le contexte de la COVID-19.

D'autoriser l'achat de publicités dans les journaux locaux pour diffuser ce message de remerciement.

**ADOPTÉ**

*Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.*

### **SUIVI SUR LA SITUATION DES POMPIERS À TEMPS PARTIEL ET DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Me Legrand informe notamment les membres du conseil que la prestation canadienne d'urgence a été élargie. Selon les informations disponibles, certains élus et pompiers volontaires pourraient possiblement être couverts. Cependant, il reste un vide au niveau de la prestation pour la situation des personnes qui font plus de 1 000 \$ par mois en revenu, mais moins de 2 000 \$.

### **COMITÉ AD HOC COVID-19 ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DU 26 MARS ET DU 2 AVRIL 2020**

Un suivi est fait par certains membres du conseil et Monsieur Desmarais en lien avec le comité ad hoc COVID-19 des organismes communautaires, lequel s'est tenu le 26 mars et le 2 avril 2020. Notamment, Tania Szymanski de la MRC y a participé. Également, il y a un bon contact avec les organismes de la région.

Également, les membres du conseil abordent les problématiques psychosociales, dont l'escalade de la violence, ainsi que l'hébergement en temps de crise. Certains organismes sont en recherche de fonds.

### **PRÉSENTATION D'UNE VIDÉO PAR LE MAIRE DE FRELIGHSBURG : FESTI'BOIS 2019**

Monsieur Jean Lévesque présente une vidéo dans le cadre du Festi'bois 2019. Cette vidéo peut être visionnée au [lien suivant](#). Les membres du conseil félicitent monsieur Lévesque.



N° de résolution  
ou annotation

232-0420

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

### GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

#### PRÉSENTATION DU NOUVEAU SERVICE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE DE LA MRC ET DU CLD

**CONSIDÉRANT** qu'une mise en commun de ressources entre le CLD et la MRC Brome-Missisquoi est souhaitable afin notamment, en matière environnementale, de favoriser la collaboration, la mutualisation, la communication, le transfert de connaissance, l'innovation et la stimulation de l'économie locale, à l'intérieur des enveloppes budgétaires déjà approuvées de la MRC et du CLD;

**CONSIDÉRANT** les objectifs recherchés dont se doter d'une stratégie globale concernant la gestion des matières résiduelles, ainsi que d'avoir une vision intégrée de l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie;

**CONSIDÉRANT** la présentation du nouveau service de gestion environnementale de la MRC et du CLD faite séance tenante;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR MICHEL LAFRANCE  
APPUYÉ PAR ANTHONY ALLEN  
ET RÉSOLU :**

D'autoriser la mise en place du « service de gestion environnementale » commun avec le CLD de Brome-Missisquoi et lequel est partie intégrante du « service de la gestion du territoire » de la MRC. Ledit service remplaçant le « service de gestion des matières résiduelles » de la MRC.

De composer le service des personnes suivantes :

- Oriana Familiar du CLD de Brome-Missisquoi à titre de coordonnatrice du service de gestion environnementale et conseillère en développement durable. Madame Familiar s'occupant notamment de la stratégie, du développement durable, ainsi que du service aux entreprises, aux organisations et aux municipalités.
- Valérie Nantais-Martin de la MRC Brome-Missisquoi à titre de conseillère en gestion des matières résiduelles, s'occupant notamment de la logistique, ainsi que de la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR).
- Marie-Pier Lussier du CLD de Brome-Missisquoi à titre de conseillère en économie circulaire. Madame Lussier s'occupant notamment de la communication, de la symbiose industrielle et de la Table des entreprises en développement durable (TEDD).

De confirmer que ce nouveau service commun sera sous la supervision de Nathalie Grimard, directrice du service de la gestion du territoire de la MRC Brome-Missisquoi. Aussi, Denis Beauchamp, directeur du service du développement économique du CLD, accompagnera les travaux liés aux entreprises.

De confirmer que les employés conserveront leurs liens d'emplois actuels avec leurs employeurs respectifs.

**ADOPTÉ**

#### OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE RÉGIONAL À LA RIGMRBM LE 20 AVRIL

Madame Grimard informe de l'ouverture de l'Écocentre régional Brome-Missisquoi, lequel est ouvert depuis le lundi 20 avril. Une rotation est présentement effectuée par Pôle les jours de la semaine. Des mesures sanitaires sont mises en place vu la situation actuelle.

Madame Beauregard informe le conseil que dans la seule journée de lundi, 187 visiteurs s'y sont rendus. Le jour du conseil, ce nombre était de 99. Ces deux journées, plusieurs personnes se sont également déplacées pour acquérir du compost.





N° de résolution  
ou annotation

233-0420

**Procès-verbal du conseil de la  
Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi**

**REPORT DE L'OUVERTURE DES ÉCOCENTRES LOCAUX**

**CONSIDÉRANT** la situation actuelle causée par la pandémie de la COVID-19;

**CONSIDÉRANT** qu'en ces circonstances exceptionnelles, aucune municipalité n'est notamment en mesure de fournir la main-d'œuvre requise pour assurer une réouverture à ce stade;

**CONSIDÉRANT** la possibilité pour l'Écocentre régional Brome-Missisquoi d'ouvrir les samedis de mai, le tout selon la rotation habituelle des écocentres locaux;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR JEAN LÉVESQUE  
APPUYÉ PAR GUY GRAVEL  
ET RÉSOLU :**

De confirmer que les écocentres locaux n'ouvriront pas les samedis de mai. Un suivi sera fait pour juin au conseil de mai.

De confirmer à la RIGMRBM la volonté de la MRC Brome-Missisquoi d'ouvrir l'Écocentre régional Brome-Missisquoi les samedis de mai en répartissant la clientèle selon la rotation habituelle des municipalités pour les écocentres locaux.

De confirmer à la RIGMRBM que le 5<sup>e</sup> samedi de mai sera réservé aux municipalités du Pôle de Cowansville.

**ADOPTÉ**

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

**AMÉNAGEMENT DU COURS D'EAU SANS DÉSIGNATION - RUE CHANTAL À DUNHAM**

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 103 de la Loi sur les compétences municipales (L.Q. 2005, Chapitre 6) la MRC Brome-Missisquoi a compétence exclusive à l'égard des cours d'eau à débit régulier ou intermittent, y compris ceux qui ont été créés ou modifiés par une intervention humaine;

**CONSIDÉRANT** que le projet prévoit le déplacement d'une section de cours d'eau dans un secteur à risque d'embâcle pour des fins de protection des biens et des personnes;

**CONSIDÉRANT** que les travaux sont assujettis à une autorisation ministérielle du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCCC);

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR LAURENT PHOENIX  
APPUYÉ PAR DANIEL TÉTREULT  
ET RÉSOLU :**

D'autoriser monsieur Simon Lajeunesse, coordonnateur de la gestion des cours d'eau, à signer la demande d'autorisation ministérielle au MELCC pour les travaux d'aménagement d'un cours d'eau sans désignation près de la rue Chantal à Dunham.

D'autoriser le paiement de 3 462 \$ pour les frais du MELCC relatifs au dépôt d'une demande d'autorisation ministérielle pour des travaux d'aménagement de cours d'eau.

**ADOPTÉ**

*Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.*

**DEMANDE D'AVIS CPTAQ- DOSSIER 427432 (FARNHAM)**

**CONSIDÉRANT** que la CPTAQ a transmis le 6 avril 2020 une demande à la MRC pour avis de conformité dans le dossier 427432 visant une demande d'aliénation et d'utilisation à une fin autre que l'agriculture dans le but de rectifier une situation problématique quant au droit de propriété de l'extrémité du chemin Jetté ;

234-0420

235-0420



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

**CONSIDÉRANT** que la demande de la Ville de Farnham vise une superficie approximative de 493 mètres carrés sur une partie du lot 4 353 989 du cadastre du Québec;

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Farnham souhaite acquérir cette superficie afin que le rond-point existant du chemin Jetté soit conforme à la réglementation municipale et qu'il n'empiète plus sur les propriétés voisines;

**CONSIDÉRANT** que la superficie demandée conservera la même vocation et n'affectera pas davantage les activités agricoles effectuées à proximité ainsi que l'homogénéité du secteur;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS VILLENEUVE  
APPUYÉ PAR SYLVIE BEAUREGARD  
ET RÉSOLU :**

D'indiquer à la CPTAQ que la demande d'aliénation et d'utilisation à une fin autre que l'agriculture soumise par la Ville de Farnham dans le dossier 427432 est conforme au schéma d'aménagement, au document complémentaire et aux mesures de contrôle intérimaire en matière de planification du territoire et des activités agricoles.

**ADOPTÉ**

### COMPTE-RENDU DE LA TABLE LOGEMENT DU 21 AVRIL

Un compte-rendu de la table logement du 21 avril est fait par Madame Grimard. Il y a beaucoup d'interpellation des citoyens cherchant à se trouver un logement pour le 1<sup>er</sup> juillet. Vu la situation actuelle, la recherche est difficile pour plusieurs principalement, car les visites en personne ne semblent pas permises. Un sous-comité traitera de la question à des fins de cohérence d'actions, pour obtenir un meilleur portrait des enjeux et travailler à des solutions.

### TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ

236-0420

### OCTROI D'UN MANDAT DE SERVICE ET D'ACCOMPAGNEMENT EN MOBILITÉ DURABLE

**CONSIDÉRANT** que le service de transport collectif et adapté dans la MRC devrait obtenir un nouveau système intelligent en transport de personnes pouvant faire le lien entre les différents modes de transports existants et ceux à venir;

**CONSIDÉRANT** que le gouvernement du Québec a adopté la loi 17 sur le transport rémunéré de personnes par automobile afin de favoriser le déploiement du service de transport à la demande;

**CONSIDÉRANT** que les modes de transports alternatifs tels que le transport à la demande, le covoiturage et l'autopartage sont en expansion et peuvent s'adapter au milieu rural;

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Bromont désire devenir un leader en mobilité durable intégré en mettant en place un service de transport de personnes adapté aux besoins de leurs citoyens, travailleurs et visiteurs;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de retenir les services d'un consultant pour les trois volets suivants :

- 1) Implantation du système intelligent en transport de personnes et son intégration aux divers modes de transports traditionnels et alternatifs;
- 2) Optimisation des services en transport de personnes en visant le concept de « mobility as a service – maas » adapté aux différents pôles de la MRC;
- 3) Mise en service d'un projet de mobilité à Bromont;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN BELLEFROID  
APPUYÉ PAR SYLVIE DIONNE-RAYMOND  
ET RÉSOLU :**



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

D'octroyer le mandat de service et d'accompagnement en mobilité durable à monsieur Pierre Vinet :

- Pour un montant estimatif global de 13 125 \$ plus les taxes applicables pour les volets 1 et 2 en fonction des heures travaillées.
- Pour un montant total de 20 000 \$ plus les taxes applicables pour le volet 3, le tout étant 100 % remboursable par la Ville de Bromont.

De confirmer à Monsieur Vinet qu'il aura la possibilité de faire exécuter une partie du 3<sup>e</sup> élément visé au contrat par un ou des professionnels agréés par la MRC Brome-Missisquoi.

Monsieur Vinet présentera à la MRC, le cas échéant, la facture du travail du professionnel, laquelle sera établie au nom de la MRC Brome-Missisquoi et indiquera à quel bien livrable ou avance elle se rapporte.

Le montant dû à Monsieur Vinet pour ce bien livrable ou cette avance sera réduit du montant de la facture du professionnel.

Les PARTIES conviennent que l'entreprise *Nexa Recrutement et Développement des Affaires inc.*, dirigée par Pascale Bouchard, est une professionnelle agréée.

D'autoriser la signature du contrat par le directeur général.

**ADOPTÉ**

*Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.*

*Louis Villeneuve quitte la séance.*

237-0420

### **PROLONGATION DU PROGRAMME MOBILISATION DIVERSITÉ POUR SIX (6) MOIS**

**CONSIDÉRANT** la situation causée par la pandémie de la COVID-19;

**CONSIDÉRANT** que le programme mobilisation diversité se terminait le 31 mars 2020;

**CONSIDÉRANT** que ce programme sera prolongé de six (6) mois par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'intégration;

**CONSIDÉRANT** qu'un addenda à cette entente est à venir;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR MICHEL LAFRANCE  
APPUYÉ PAR ANTHONY ALLEN  
ET RÉSOLU :**

D'autoriser la signature par le préfet et/ou le directeur général et/ou le directeur général adjoint de l'addenda à intervenir visant à prolonger l'entente du programme mobilisation diversité avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'intégration.

**ADOPTÉ**

238-0420

### **ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS DU SCHÉMA RÉVISÉ DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MRC BROME-MISSISQUOI (ANNÉE 2019)**

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES DROLET  
APPUYÉ PAR SYLVIE BEAUREGARD  
ET RÉSOLU :**

D'adopter le rapport annuel d'activités du schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC Brome-Missisquoi pour l'année 2019 tel que présenté séance tenante.

**ADOPTÉ**



N° de résolution  
ou annotation

239-0420

Procès-verbal du conseil de la  
Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

COMITÉ ADMINISTRATIF

RAPPORT DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF  
DU 23-24-30 MARS 2020

Monsieur Desmarais fait une brève présentation de ces procès-verbaux au conseil des maires.

COVID-19 : DEMANDE AUX MUNICIPALITÉS DE RETIRER LEURS DOSSIERS DE VENTE  
POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES 2020

**CONSIDÉRANT** la situation exceptionnelle causée par la COVID-19;

**CONSIDÉRANT** l'organisation chaque année d'une vente pour défaut de paiement des taxes aux municipalités, laquelle implique notamment la participation du public;

**CONSIDÉRANT** la possibilité pour certaines municipalités locales d'explorer la possibilité d'entreprendre de façon alternative une action à la *Cour du Québec* ou à la *Cour municipale* afin de protéger certaines créances, et ce, en vertu des articles 509 de la *Loi sur les cités et villes* et 1019 du *Code municipal*;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE BEAUREGARD  
APPUYÉ PAR LAURENT PHOENIX  
ET RÉSOLU :**

De demander formellement à l'ensemble des conseils municipaux des municipalités locales de retirer les dossiers transmis à la MRC pour la vente pour défaut de paiement des taxes de l'année 2020, s'ils en ont transmis.

D'inviter les municipalités locales à explorer la possibilité pour l'année 2020 d'utiliser des modes de recouvrements alternatifs pour la protection de leurs créances, dont celui prévu par les articles 509 de la *Loi sur les cités et villes* et 1019 du *Code municipal*.

D'entériner l'annulation de la vente pour défaut de paiement des taxes prévue le 11 juin 2020 de la MRC Brome-Missisquoi.

**ADOPTÉ**

240-0420

COVID-19 : REPORT DU PAIEMENT DES QUOTES-PARTS  
POUR CERTAINES MUNICIPALITÉS

**CONSIDÉRANT** la situation causée par la pandémie de la COVID-19;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR JEAN LÉVESQUE  
APPUYÉ PAR JEAN-YVES BOULIANNE  
ET RÉSOLU :**

De reporter la date limite du 2<sup>e</sup> paiement de la quote-part à la MRC Brome-Missisquoi pour les municipalités locales le souhaitant, au 15 août 2020, sans pénalité.

**ADOPTÉ**

RAPPORT DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ ADMINISTRATIF  
DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2020 ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ ADMINISTRATIF  
DU 3 AVRIL 2020

Monsieur Desmarais fait une brève présentation de ces procès-verbaux au conseil des maires.



N° de résolution  
ou annotation

241-0420

242-0420

243-0420

**Procès-verbal du conseil de la  
Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi**

**COMPTES À PAYER AU 2 AVRIL 2020**

**IL EST PROPOSÉ PAR JEAN LÉVESQUE  
APPUYÉ PAR DANIEL TÉTREULT  
ET RÉSOLU :**

D'autoriser la dépense excédant le pouvoir du comité administratif en date du 2 avril 2020, à savoir:

DÉPENSES À AUTORISER PAR LE CONSEIL	
MRC du Haut-Richelieu (rivière Sud-Ouest branche 1 à Sainte-Sabine)	17 652,38 \$
<b>Sous-total</b>	<b>17 652,38 \$</b>

**ADOPTÉ**

*Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.*

**RATIFICATION DE LA SIGNATURE DE L'AVENANT 2020-1 AU CONTRAT DE PRÊT  
PORTANT SUR L'AUGMENTATION DU PRÊT CONSENTI À LA MRC**

**CONSIDÉRANT** que les modalités d'utilisation du FLI sont décrites à l'Annexe 1 du contrat de prêt introduit par l'Avenant 2016-1 portant sur le maintien du FLI et déterminant ses conditions et ses modalités;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de modifier un des articles du contrat de prêt signé le 15 octobre 1998;

**CONSIDÉRANT** que la signature du préfet devait être effectuée avant le 30 mars 2020 à midi;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR JEAN LÉVESQUE  
APPUYÉ PAR MARTIN BELLEFROID  
ET RÉSOLU :**

D'entériner la signature du préfet de l'avenant 2020-1 au contrat de prêt portant sur l'augmentation du prêt consenti à la MRC.

**ADOPTÉ**

*Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses*

**ACCÉLÉRATION DU DÉPLOIEMENT DE L'INTERNET HAUTE VITESSE**

**CONSIDÉRANT** l'importance du déploiement de l'internet haute vitesse pour tous les citoyens et entreprises dans les régions du Québec, dont la MRC Brome-Missisquoi;

**CONSIDÉRANT** que la crise sanitaire actuelle démontre la nécessité de moyens de communication rapides et performants, dont l'internet haute vitesse, pour toutes les régions;

**CONSIDÉRANT** les délais administratifs considérables pour l'émission des permis requis afin de procéder au déploiement de la fibre optique dans les 28 000 poteaux de bois, dont 21 000 appartenant à Bell;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE BEAUREGARD  
APPUYÉ PAR PIERRE JANECEK  
ET RÉSOLU :**

De demander aux deux paliers de gouvernement de prendre toutes les mesures qui s'imposent afin d'assurer l'accès à l'internet haute vitesse à tous les citoyens et entreprises et afin de réduire les délais d'émission des permis pour le déploiement de la fibre optique, notamment.

De transmettre cette résolution aux deux députées de Brome-Missisquoi, ainsi qu'à l'UMQ et à la FQM.

De transmettre cette résolution aux municipalités locales de la MRC et à toutes les MRC du Québec pour appui.

**ADOPTÉ**



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

*Jean Lévesque quitte la séance.*

### RAPPORT DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 7 AVRIL 2020

Monsieur Desmarais fait une brève présentation de ce procès-verbal au conseil des maires.

244-0420

#### RÉMUNÉRATION DES MAIRES DURANT LA CRISE

**CONSIDÉRANT** la situation actuelle causée par la COVID-19;

**CONSIDÉRANT** que le comité administratif tient des séances presque quotidiennement par vidéoconférence durant la crise de la COVID-19;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR MICHEL LAFRANCE  
APPUYÉ PAR ANTHONY ALLEN  
ET RÉSOLU :**

Que les séances du comité administratif soient rémunérées par « séance complétée » c'est-à-dire que les séances ajournées ne soient considérées que comme une seule séance. Donc, une séance est rémunérée à chaque fois qu'il y a un procès-verbal se terminant par la levée de la séance. Il en sera de même pour les séances des autres comités de travail ou du conseil durant la crise et jusqu'à nouvel ordre.

**ADOPTÉ**

245-0420

#### OCTROI D'UN MANDAT À OLIX POUR UNE PLATEFORME WEB POUR L'ACHAT LOCAL

**CONSIDÉRANT** le contexte particulier de la COVID-19;

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'offrir une plateforme transactionnelle visant à favoriser l'achat local auprès des entreprises de la région;

**CONSIDÉRANT** l'importance d'aider et d'inciter nos entreprises à prendre le virage du commerce en ligne durant la crise pour créer l'habitude chez les consommateurs, de façon à pérenniser l'achat local en ligne;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE JANECEK  
APPUYÉ PAR DANIEL TÉTREAU  
ET RÉSOLU :**

D'octroyer un mandat à Olix pour créer une section Brome-Missisquoi sur la plateforme transactionnelle [lachatlocal.com](http://lachatlocal.com) pour nos entreprises, le tout pour un montant de 10 000 \$ plus les taxes applicables, pour les cinquante premières inscriptions et pour la somme de 175 \$ plus les taxes applicables, par entreprise supplémentaire, le tout tel que précisé à l'offre de services déposée séance tenante.

D'autoriser le directeur général, le directeur général adjoint et/ou le préfet à signer l'offre de service au besoin.

De facturer les entreprises inscrites pour la somme de 100 \$ chacune au 1<sup>er</sup> octobre prochain.

*Monsieur Martin Bellefroid déclare son intérêt, se retire des délibérations et ne vote pas sur la présente résolution.*

**ADOPTÉ**

*Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.*



N° de résolution  
ou annotation

246-0420

**Procès-verbal du conseil de la  
Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi**

**OCTROI D'UN MANDAT À MARKEGO POUR UNE PLATEFORME WEB POUR L'ACHAT  
LOCAL EN AGROALIMENTAIRE**

**CONSIDÉRANT** le contexte particulier de la COVID-19;

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'offrir une plateforme web transactionnelle visant à favoriser l'achat local auprès des entreprises de la région;

**CONSIDÉRANT** l'importance d'aider et d'inciter nos entreprises à prendre le virage du commerce en ligne durant la crise pour créer l'habitude chez les consommateurs, de façon à pérenniser l'achat local en ligne;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR GREG VAUGHAN  
APPUYÉ PAR GILLES RIOUX  
ET RÉSOLU :**

D'octroyer un mandat à Markego pour les phases 1 et 2 visant à créer une section Brome-Missisquoi sur le site transactionnel [maturin.ca](http://maturin.ca) pour nos entreprises agroalimentaires, le tout pour un montant global de 7 590 \$ plus les taxes applicables, et à payer les coûts d'abonnement mensuel variant de 12 \$ à 20 \$ pour les six premiers mois pour nos entreprises, le tout selon l'offre de service déposée séance tenante.

D'autoriser le directeur général, le directeur général adjoint et/ou le préfet à signer l'offre de service au besoin.

*Monsieur Martin Bellefroid déclare son intérêt, se retire des délibérations et ne vote pas sur la présente résolution.*

**ADOPTÉ**

*Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.*

**RAPPORT DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF  
DU 8 ET DU 15 AVRIL 2020**

Monsieur Desmarais fait une brève présentation de ces procès-verbaux au conseil des maires.

**REPORT – DISTRIBUTION DES ARBUSTES 2020**

**CONSIDÉRANT** les mesures sanitaires mise en place face à la COVID-19 et l'évolution régulière de la situation actuelle;

**CONSIDÉRANT** que le fournisseur Aiglon Indigo est en mesure de repousser la date de distribution des arbustes, et ce, sans pénalité pour la MRC;

**CONSIDÉRANT** que de par le mode de production des arbustes, ceux-ci peuvent être plantés à d'autres moments dans l'année sans compromettre leur taux de survie;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE JANECEK  
APPUYÉ PAR LAURENT PHOENIX  
ET RÉSOLU :**

D'indiquer aux municipalités et à la population que la distribution d'arbustes prévue le 16 mai prochain est reportée à une date ultérieure en 2020 qui sera la plus stratégique en fonction de l'évolution de la situation de la COVID-19 et des mesures sanitaires qui y sont rattachées.

**ADOPTÉ**

247-0420



N° de résolution  
ou annotation

248-0420

**Procès-verbal du conseil de la  
Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi**

**COVID-19 :  
FRAIS DE GESTION AVRIL 2020 - ÉCOCENTRE RÉGIONAL BROME-MISSISQUOI**

**IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN BELLEFROID  
APPUYÉ PAR JACQUES DROLET  
ET RÉSOLU :**

D'autoriser le paiement d'une somme de 14 733,33 \$ plus les taxes, calculée sur le nombre de jours ouverts à compter du 20 avril pour les services de l'Écocentre régional Brome-Missisquoi. La facture d'avril inclura ce montant et ceux relatifs au tonnage de matières récupérées et à la main-d'œuvre.

**ADOPTÉ**

249-0420

**DEMANDE AU MAMH AFIN DE PERMETTRE EN PERMANENCE LA PARTICIPATION  
AUX SÉANCES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET  
DES COMITÉS PAR TOUT MOYEN DE COMMUNICATION**

**CONSIDÉRANT** que les moyens technologiques permettent maintenant la tenue de séances de conseil et de comités par des moyens alternatifs, telle la téléconférence;

**CONSIDÉRANT** qu'après la situation causée par la COVID-19, en certaines circonstances, notamment en cas d'urgence et quand les élus ne peuvent se présenter en personne, leur participation par des moyens technologiques pourrait notamment favoriser la représentativité locale;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR YVES LÉVESQUE  
APPUYÉ PAR MARTIN BELLEFROID  
ET RÉSOLU :**

De demander au *ministère des Affaires municipales et de l'Habitation* de considérer, après la situation causée par la COVID-19, la possibilité de permettre en certaines circonstances, notamment en cas d'urgence et quand les élus ne peuvent se présenter en personne, leur participation par des moyens technologiques permettant la communication entre les élus.

De transmettre une copie de la présente résolution à madame Isabelle Charest, députée provinciale de Brome-Missisquoi.

De transmettre une copie de la présente résolution à la FQM et à l'UMQ.

**ADOPTÉ**

**CALENDRIER DES RÉUNIONS DES COMITÉS DE LA MRC POUR LES MOIS  
D'AVRIL ET MAI 2020**

Monsieur Desmarais présente le calendrier des réunions des comités de la MRC pour les mois d'avril et mai 2020. Certains comités reprendront progressivement par téléconférence, notamment lorsqu'il y aura des questions urgentes à traiter.

**CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance n'est présentée à l'attention du conseil des maires.

**QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur Janecek informe le conseil de l'état d'avancement du projet de nouveau poste de police et des échéanciers prévus. Notamment, les travaux débuteraient cet automne et la construction du poste serait terminée pour juin 2022.

Monsieur Rioux traite brièvement de la situation d'IHR Télécom et des délais pour la réception des permis. En avril, 553 bâtiments seront branchés à la fibre et, si tous les permis avaient été accordés comme prévu, environ 3 084 branchements auraient été faits.





N° de résolution  
ou annotation

250-0420

**Procès-verbal du conseil de la  
Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi**

**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

La séance étant tenue à huis clos et la question d'une citoyenne ayant été traitée en début de séance, aucune autre question n'est portée à l'attention du conseil.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR GREG VAUGHAN  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

Que la séance soit levée.

**ADOPTÉ**

Patrick Melchior, préfet

David Legrand, greffier

Le procès-verbal de ladite session sera approuvé lors d'une session ultérieure.